

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 4 janvier 2016

**Membres votants présents**

> Membres fondateurs

- CNRS : Patrick MOUNAUD (représentant Alain FUCHS)
- École des Ponts ParisTech : Armel de La BOURDONNAYE, Françoise PRETEUX
- ENVA : Philippe VINCENT (représentant Marc GOGNY)
- ESIEE Paris : Dominique PERRIN
- IFSTTAR : Hélène JACQUOT-GUIMBAL
- INSERM : Marie- Pascale MARTEL (représentant Yves LEVY)
- UPEM : Gilles ROUSSEL, Damien LAMBERTON, Frédéric MORET
- UPEC : Luc HITTINGER, Christian CUESTA, Lucie GOURNAY

> Personnalité qualifiée

- UPE : Benoît LESAFFRE, vice-président

> Membres associés administrateurs

- ENSAVT : Amina SELLALI
- IGN : Denis PRIOU (représentant Daniel BURSAUX)

> Personnel enseignant-chercheur : Isabelle COLL

> Personnel d'UPE : Auziria MENDES

**Membres invités**

> Invités permanents

- AP-HP : Ali FERHI (représentant Martin HIRSCH)
- EIVP : Régis VALLÉE
- FCBA : Georges-Henri FLORENTIN
- Rectorat : Marie-Louise COFFRE (représentant Béatrice GILLE, rectrice de l'académie de Créteil, chancelière des universités)
- MEDDE : Patrice BUESO (représentant Serge BOSSINI)
- UPE : Philippe TCHAMITCHIAN, administrateur provisoire
- UPE : Nelly TOCKO, agente comptable

> Invités

- UPE : Micheline BARTHOUT, vice-présidente à la formation
- UPE : Philippe AVRIL, directeur des services
- UPE : Monika BLANC, responsable affaires générales

**Membres absents et excusés**

- Personnalité qualifiée : Bernard DIZAMBOURG
- Collectivités territoriales : Valérie PÉCRESSE, Conseil régional d'Île-de-France
- Personnels enseignants-chercheurs : Geneviève MARIGNAC, Christian SOIZE
- Doctorants : Johann NICOD, Bertrand WODOCIAG
- ANSES : Marc MORTUREUX
- CHIC : Stéphane PARDOUX
- CSTB : Etienne CRÉPON
- EFS : François TOUJAS
- ENSAPB : François BROUAT
- ENSAPM : Nasrine SERAJI
- ESTP : Florence DARMON
- INA : Laurent VALLET
- LRMH : Aline MAGNIEN

### **1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Le conseil délibère valablement si la majorité des administrateurs en exercice est présente ou représentée. Le nombre des administrateurs étant de 27 et le nombre d'administrateurs présents ou représentés s'élevant à 18, le quorum est atteint.

### **2. Approbation du règlement intérieur d'UPE complétant les statuts de l'établissement annexés au décret n°2015-156 du 11 février 2015 (décision)**

Le règlement intérieur d'UPE modifié à l'article 7.2 alinéa 4 est approuvé à l'unanimité des administrateurs présents et représentés.

### **3. Actualité du dossier I-SITE (information)**

Le projet FUTURE de candidature d'UPE à l'appel à projets IDEX/I-SITE fait l'objet d'une présentation. Il sera auditionné devant le jury international le 18 janvier 2016.

Le 5 janvier 2016,

L'Administrateur provisoire



Philippe Tchamitchian